Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 363

Artikel: Printemps chinois 1976. Partie II, Une leçon d'urbanisme
Autor: Abravanel, Philippe
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1023712

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PRINTEMPS CHINOIS 1976 — II [1]

Une leçon d'urbanisme

La Municipalité de Shangaï est la seule, avec Pékin et Tien-Tsin, qui dépende directement du pouvoir central, sans le corps intermédiaire de la province. C'est la ville la plus peuplée du monde, après Tokyo, avec ses 11 millions d'habitants, dont la moitié répartis en dix districts urbains, l'autre en dix districts ruraux, divisés eux-mêmes en communes populaires. Elle s'étend sur 6185 km2 (presque deux fois le canton de Vaud), dont 140 pour la ville proprement dite. Partagée pendant un siècle entre les puissances européennes et japonaise, qui s'étaient fait accorder les fameuses « concessions » exterritorialisées, elle se trouva à la libération comme cloisonnée, sans liaisons routières convenables entre les différentes parties de la ville. Premier centre industriel du pays, elle comprenait d'innombrables taudis dépourvus de toute infrastructure. Quant à sa campagne c'était, comme le reste du pays, la plus pauvre du monde, subissant les crues du Yang Tsé, année après année, livrée à la famine et aux épidémies.

C'est dire qu'il valait la peine d'insister pour obtenir un exposé par des cadres supérieurs du bureau d'urbanisme de Shangaï. Hors programme, cette conférence occupa tout un samedi soir, de 19 à 22 heures.

La Suisse en autobus

Les urbanistes nous expliquèrent comment le nouveau régime dut, dès 1949, construire des axes nord - sud, qui manquaient totalement entre les diverses concessions, et une route circulaire de plus de 20 km, large de 35 mètres, qui permît de décharger le centre. Des 42 lignes d'autobus, couvrant 300 km, ils ont fait aujourd'hui 150 lignes desservant 3400 km. Chaque jour, on transporte ainsi 5 millions et demi de voyageurs, presque la population de la Suisse !

[1] Voir DP 362.

On nous relata aussi l'installation de services industriels, le déplacement en banlieue des industries bruyantes ou polluantes, la transformation de taudis en quartiers d'habitations salubres (plus de 100 cités ouvrières groupées à proximité pas trop immédiate des ateliers), le voûtage des cours d'eau stagnante, la création d'espaces verts, le traitement des déchets organiques (11 500 tonnes par jour) et le recyclage des autres (1500 tonnes par jour).

Le niveau de décision

Les participants ne se firent pas faute de mitrailler de questions les experts. Comment s'établissent les priorités ? Qui prépare le plan ? Qui paie ? Qui sont les aménagistes ?

Il résulte de l'entretien que la priorité va largement à l'agriculture, d'où cette impression de gigantesque plan Wahlen que donne la Chine, où l'on sème des céréales et des légumes jusqu'au bord des routes de banlieue. Les bâtiments s'édifient en principe sur les terres incultes. S'il faut absolument occuper des terres cultivées, on choisit celles dont le rendement est le plus faible.

Quant aux industries, elles se développent dans le cadre du plan national, mais souvent en complémentarité de l'agriculture.

A n'importe quel échelon, les besoins sont déterminés en principe par les masses, qui présentent leurs revendications à l'échelon supérieur, c'est-à-dire le comité révolutionnaire du district, assisté d'un bureau d'urbanisme, ou des constructions et transports. Tous les projets sont centralisés au bureau d'urbanisme de la municipalité qui les équilibre et présente périodiquement le programme de révision du plan au comité révolutionnaire municipal, autorité suprême. Il y a un va-et-vient entre la population et les autorités, un patient effort d'explications réciproques des besoins sectoriels et du besoin global. Cette sorte d'enquête-participation permanente pourrait bien expliquer ce large consensus qui nous paraît, à nous autres Occidentaux, si artificiel.

La Municipalité de Shangaï dispose de ressources propres qui lui permettent de financer la construction de logements, la création de zones de verdure et les services industriels et sociaux. Tout au plus l'Etat l'aide-t-il à indemniser les propriétaires de taudis expropriés, généralement par la mise à leur disposition de nouveaux logements. Ces ressources municipales proviennent du produit des services industriels, des loyers, et d'une part du profit des magasins d'Etat. Il existe aussi une société municipale qui achète les légumes aux communes populaires, les transporte et les revend au marché. L'équipement industriel, en revanche, est financé par l'Etat, qui est le plus souvent directement propriétaire des usines et dispose ainsi du profit qu'elles réalisent.

Suivant le nouveau système issu de la Révolution culturelle, ils sont choisis parmi les ouvriers et paysans expérimentés et reçoivent une formation supérieure dans des établissements spécialisés dont on ne nous a pas indiqué le programme. Mais ils sont encadrés par des diplômés supérieurs de l'ancien système, qui se retrempent dans l'ambiance populaire en effectuant un stage annuel — comme pour les cadres — à la campagne ou à la fabrique. Là, non seulement ils participent à la production, mais réalisent des enquêtes sur le tas, parmi leurs camarades, qui les feront échapper au virus technocratique.

Pas de propriété privée du sol

Evidemment, les problèmes d'aménagement du territoire sont bien simplifiés dans une société qui ne connaît pratiquement pas la propriété privée du sol. Certes existe-t-il encore, dans les villes, des logements qui appartiennent à des individus qui ne les habitent pas. On cite même en exemple un célèbre écrivain vivant à l'étranger. Mais les loyers sont si bas que la menace de spéculation foncière ou d'exorbitantes indemnités d'expropriation n'existe pas. Quant aux lopins de terre et aux logements individuels de la campagne, ils ressortissent plus à la jouissance viagère qu'au droit d'user et d'abuser dont nous avons hérité avec la propriété romaine.

Enfin l'accent mis sur le développement agricole et celui des biens de consommation, en toute priorité, donne à l'aménagement du territoire une finalité simple. Nos conférenciers ont même déclaré que l'être humain est le bien le plus précieux au monde. Certains ne s'attendaient pas à entendre une telle déclaration personnaliste dans ce continent qui se réclame du marxisme-léninisme...

Ph. A.

NEUCHATEL

Deux journaux face à face

On sait le canton de Neuchâtel partagé entre le Haut et le Bas, comme il est « couvert » par deux quotidiens, la « Feuille d'Avis de Neuchâtel — L'Express » (« Le plus ancien journal de langue française » (!), et « L'Impartial » (« Feuille d'avis des montagnes »), « quotidien neuchâtelois et jurassien paraissant à La Chaux-de-Fonds ». Ces deux publications, à l'allure totalement différente, règnent jalousement, en fait d'actualité « locale », sur la portion du pays neuchâtelois correspondant, en gros, à leur titre.

Nul doute que les « credo » politique et rédactionnel de « L'Impartial » et de la « FAN » soient divergents, il reste à le découvrir dans les textes. C'est ce que nous nous proposons de faire au long d'un « feuilleton » qui pourrait durer quelques semaines. Début de l'expérience, vendredi 14 mai (les délais rédactionnels nous contraignent à ne « dépouiller » pour cette fois en somme que les journaux du week-end, lundi compris).

Premier test : des sujets traités en commun, d'importance cantonale ou régionale.

— Economie. L'assemblée générale d'Ebauches SA (numéros du samedi 22).

« Grosso modo », volume semblable dans les deux journaux.

« L'Impartial », sous la signature de son rédacteur en chef, Gil Baillod, introduit de substantielles citations des discours de MM. Karl Obrecht, président, et Serge Balmer, président de la direction générale, par une question: « Pourquoi 40 787 actions perdent-elles l'usage de la parole en entrant dans la salle comme autant de fidèles dans la nef du temple ? ». La conclusion de l'article : l'interrogation capitale, c'est l'effort financier indispensable à la « consolidation du futur ».

Mêmes citations, à peu de choses près, et conclusion semblable dans la « FAN » (Cl.-P. Ch.) où seule l'« amorce » du papier change : l'auteur tente là de capter l'attention du lecteur en rappelant la polémique suscitée par le diagnostic pessimiste du magazine américain « Business Week », à propos de l'horlogerie helvétique.

— Politique.

a) Les incidents de dimanche dernier à Moutier (numéros du lundi).

« L'Impartial » répercute sans autre le compte rendu de l'Agence télégraphique sur le sujet (description des faits la plus neutre possible et communiqués des deux parties en présence, Force démocratique et groupe Bélier). De son côté, la « FAN », qui donne, compte tenu d'une présentation typographique générale beaucoup plus tapageuse que son homologue des « Hauts », la même importance à cette actualité, présente les événements dans des termes pratiquement semblables, en y ajoutant toutefois une note supplémentaire mettant en cause la « passivité » de la police « comme chaque fois dans de telles circonstances ».

b) Entretien avec Jean Ziegler au Club 44, à La Chaux-de-Fonds. Compte rendu aimable, sans prise de position nette dans les deux journaux qui se plaisent à relever l'affluence considérable du public pour cette soirée (« On n'avait plus vu pareille cohue depuis Béjart et Sartre » pour la « FAN »).

Les prochains jours seront-ils plus révélateurs ?

La villa et les incompatibilités

Est-il permis d'avoir des idées de gauche et d'habiter une villa ? C'est ainsi que M. Ziegler est coupable, non d'avoir écrit un livre, mais d'avoir écrit un livre de critique du capitalisme suisse *et* d'habiter une villa. M. Graber que l'on ne peut confondre avec M. Ziegler, était coupable, aux yeux des radicaux vaudois exaltés par la fièvre électorale et de M. Michel Jaccard en plein dérapage, non d'être socialiste, mais d'être socialiste *et* d'habiter une villa.

La gauche elle-même n'échappe pas au mythe. La villa du patron ! La LMR publiait, au temps du conflit Bobst, des photographies panoramiques de la villa de M. Kalbermatten, à Jouxtens.

Ou encore est-il possible d'appartenir à un conseil d'administration et d'être de gauche ou tout simplement objectif ? Il y a, ainsi le veut la vie économique, pas mal de conseils d'administration de coopératives, de sociétés sans but lucratif (qui est administrateur de DP ?) ou de sociétés régies par les pouvoirs publics. 82 % des parlementaires appartiennent à un conseil d'administration au moins. Mais comment en conclure, comme M. Ziegler, que le Parlement est « aliéné » ? M. Michel Jaccard (voyez plus haut !) reprochait à M. Graber de présider une banque vaudoise. Mais il ne la présidait que parce qu'il s'agissait d'une banque soumise au droit public, garantie et contrôlée par l'Etat.

Bref, si sur ces sujets, on faisait autre chose que du Michel Jaccard... Villas : ça nous suffit !

En revanche, ce qui est clair, politique et revendication, ce sont les incompatibilités.

Ainsi, il est

— incompatible de présider le Fonds national de la recherche scientifique et d'être lié à un trust chimique.

— d'avoir été conseiller fédéral et de servir des banques ou groupes économiques puissants,

— d'être membre de la commission militaire et administrateur d'une société d'armement.

La liste n'est, bien sûr, pas exhaustive.